



Coordination syndicale des médecins, biologistes et pharmaciens des hôpitaux publics

Site Web : <http://www.cmh-hopital.org>

Siège social : Centre Hospitalier de Meaux 6/8 rue St-Fiacre 77100 Meaux

Président : Dr F. Aubart, Eaubonne, Hôpital Simone Veil – Tél : 01 34 06 61 20 – e-mail :
Francois.Aubart@wanadoo.fr

Vice-présidents : Prs. C. Gibert (SNMRHP). I.G. Gobert (FNSPBH). Ds. F. Fraisse (SNMRHP). B. Manola (SUH)

AMUHF

(Association des Médecins Urgentistes
Hospitaliers de France)
Président : P. Pelloux
Fax : 01 60 10 72 62
e-mail : patrick.pelloux@sat.ap-hop-paris.fr

CMLHHU

(Collégiale des médecins légistes
hospitaliers et hospitalo-universitaires)
Président : M. Debout
Tel : 04 77 12 05 23
e-mail : patrick.chariot@htd.ap-hop-paris.fr

FNSPBH

(Fédération Nationale des Syndicats de
Praticiens Biologistes Hospitaliers)
Président : J.G. Gobert
Tel : 01 42 16 26 52
e-mail : jean-gerard.gobert@psl.ap-hop-paris.fr

SCH

(Syndicat des Chirurgiens Hospitaliers)
Président : Th. Dufour
Tel : 02 38 51 47 24
e-mail : thierry.dufour@chr-orleans.fr

SMH

(Syndicat de la Médecine Hospitalière)
Président : J.L. Bourdain
Tel : 01 34 97 40 68
e-mail : j-l.bourdain@ch-mantes-la-jolie.rss.fr

SNBHP

(Syndicat National des Biologistes
des Hôpitaux Privés)
Président : R. Caillet
Tel : 01 48 71 06 74

SNACC

(Syndicat National des Chirurgiens Anciens
CU et CES)
Président : J.F. Dilhas
Tel : 01 64 92 92 92
e-mail : snacc@aol.com

SNGC

(Syndicat National de Gériatrie
Clinique)
Président : J.M. Vetel
Tel : 02 43 43 43 43 POSTE 334 39
e-mail : jmvvetel@ch-lemans.fr

SNMRHP

(Syndicat National des Médecins
Réanimateurs des Hôpitaux Publics)
Président : PE. Bollaert
Tel : 03 83 85 14 94
e-mail : pe.bollaert@chu-nancy.fr

SNPHPU

(Syndicat National des Pharmaciens
Praticiens Hospitaliers et Praticiens
Hospitaliers Universitaires)
Président : G. Aulagner
Tel : 04 72 35 73 07
e-mail : gilles.aulagner@chu-lyon.fr

SPH

(Syndicat des Pneumologues Hospitaliers)
Président : F. Blanchon
Tel : 01 64 35 38 56
e-mail : f-blanchon@ch-meaux.fr

SPS

Compte rendu de la réunion du groupe 1 (gouvernance) dans le cadre des négociations concernant la modernisation de l'hôpital public.

Troisième réunion, du 16 octobre 2003 ; représentaient la CMH François Thuillier et Alec Bizien.

Vingt-six présents ; président de séance Jean Debeaupuis (db), IGS. Représentés, CMH, INPH, CHG, SNAM ; FO, CFTC, CGC, SUD ; CGT, CME CHS, CME CHU, CME CH ; SNCH, Directeurs de CHU, ARH, Directeurs de CH, FHF.

Ouverture de séance ; DB fait une présentation avec une vingtaine de transparents (qui devraient nous être « mailés » prochainement) des propositions ministérielles plus ou moins accommodées des remarques des séances précédentes, sur les instances hospitalières : CA, CME, CTE, mais aussi le comité de direction (CD).

On sent un flou sur la méthode de discussion, qui sera relevé à de nombreuses reprises : En fait, on présente un cadre, chacun s'exprime, et le ministère fait la synthèse qu'il veut bien ; et sur des sujets qui n'ont pas pu être bien préparés, aucun document n'ayant été transmis aux centrales avant cette réunion.

FO : sur la forme demande la diffusion préalable des documents servant à la discussion.

INPH : (Qui réitère ses déclarations d'il y a deux semaines) : C'est quoi un pôle ? A quoi ça sert, ça recouvre quoi, avec quels moyens, etc.

DB : C'est les CA qui dira ce que c'est, vive l'amendement liberté.

CME CH : Ah non, c'est la CME qui doit définir le pôle, et en plus, le responsable de pôle doit être proposé par la CME.

CMH : Oui à une indispensable réforme de l'hôpital. Pour cela, il faut restructurer l'hôpital à la fois autour des spécialités gérées en services et à la fois autour des filières patients gérées en pôles. L'un ne peut s'envisager sans l'autre, et les pôles ne peuvent pas se passer des services dont le périmètre peut être revu. Quant aux praticiens hospitaliers et c'est un point non négociable, ils doivent être nommés sans délégation de signature par le ministre.

CFTC : On néglige les cadres ; et pas d'accord pour que le tableau des emplois soit enlevé des compétences du CA . demande la définition de la hiérarchie de gestion des personnels et ne voit plus apparaître les cadres.

CME CHU : Il faut sûrement rationaliser, réunir des services trop petits, mais uniquement dans le cadre de l'amendement liberté : Ce sont les acteurs de terrain qui



Coordination syndicale des médecins, biologistes et pharmaciens des hôpitaux publics

Site Web : <http://www.cmh-hopital.org>

Siège social : Centre Hospitalier de Meaux 6/8 rue St-Fiacre 77100 Meaux

Président : Dr F. Aubart, Eaubonne, Hôpital Simone Veil – Tél : 01 34 06 61 20 – e-mail :
Francois.Aubart@wanadoo.fr

Vice-présidents : Prs. C. Gibert (SNMRHP). I.G. Gobert (FNSPBH). Ds. F. Fraisse (SNMRHP). B. Manola (SUH)

AMUHF

(Association des Médecins Urgentistes
Hospitaliers de France)
Président : P. Pelloux
Fax : 01 60 10 72 62
e-mail : patrick.pelloux@sat.ap-hop-paris.fr

CMLHHU

(Collégiale des médecins légistes
hospitaliers et hospitalo-universitaires)
Président : M. Debout
Tel : 04 77 12 05 23
e-mail : patrick.chariot@htd.ap-hop-paris.fr

FNSPBH

(Fédération Nationale des Syndicats de
Praticiens Biologistes Hospitaliers)
Président : J.G. Gobert
Tel : 01 42 16 26 52
e-mail : jean-gerard.gobert@psl.ap-hop-paris.fr

SCH

(Syndicat des Chirurgiens Hospitaliers)
Président : Th. Dufour
Tel : 02 38 51 47 24
e-mail : thierry.dufour@chr-orleans.fr

SMH

(Syndicat de la Médecine Hospitalière)
Président : J.L. Bourdain
Tel : 01 34 97 40 68
e-mail : j-l.bourdain@ch-mantes-la-jolie.rss.fr

SNBHP

(Syndicat National des Biologistes
des Hôpitaux Privés)
Président : R. Caillet
Tel : 01 48 71 06 74

SNACC

(Syndicat National des Chirurgiens Anciens
CU et CES)
Président : J.F. Dilhas
Tel : 01 64 92 92 92
e-mail : snacc@aol.com

SNGC

(Syndicat National de Gérontologie
Clinique)
Président : J.M. Vetel
Tel : 02 43 43 43 43 POSTE 334 39
e-mail : jmvetel@ch-lemans.fr

SNMRHP

(Syndicat National des Médecins
Réanimateurs des Hôpitaux Publics)
Président : PE. Bollaert
Tel : 03 83 85 14 94
e-mail : pe.bollaert@chu-nancy.fr

SNPHPU

(Syndicat National des Pharmaciens
Praticiens Hospitaliers et Praticiens
Hospitaliers Universitaires)
Président : G. Aulagner
Tel : 04 72 35 73 07
e-mail : gilles.aulagner@chu-lyon.fr

SPH

(Syndicat des Pneumologues Hospitaliers)
Président : F. Blanchon
Tel : 01 64 35 38 56
e-mail : f-blanchon@ch-meaux.fr

SPS

peuvent définir leurs besoins. Mais ne recommençons pas l'expérience des fédérations et des départements qui ne fonctionnent pas : Le pôle doit être structuré et la notion de périmètre est fondamentale, et disposer d'un vrai pouvoir de gestion. Par ailleurs, nous sommes opposés à la notion de médecin directeur, et nous sommes inquiets quant à la composition du futur CA.

CHG : Le Comité Stratégique (CS) plutôt que le CD doit être une instance fonctionnelle, et non décisionnelle : Il doit préparer le travail de la CME et du CA ; ses membres doivent être élus par la CME.

SNAM : C'est au CA que revient le rôle de définir les contours des pôles, et de leur allouer les moyens nécessaires.

CMH : L'intégration de la rééducation dans la direction des soins infirmiers pose un problème : Si le soin infirmier est relativement homogène d'un service à l'autre, il n'en est pas de même avec les rééducations : Il existe une bonne centaine de type de service de soins de suite et de rééducation, ce qui témoigne de la diversité de cette discipline. La maîtrise de la rééducation doit donc rester au chef de service, et ne peut pas s'envisager de façon transversale. En ce qui concerne le CA, il est étrange de ne pas y voir de représentant du payeur, c'est à dire la sécurité sociale. Enfin, créer un CD, nouvel exécutif, pourquoi pas, à condition qu'il puisse être censuré par la CME qui constitue l'instance représentative de l'établissement.

ARH : Il n'est pas normal que des décisions budgétaires soient exécutoires de plein droit sans aval de l'ARH. (ndr : oui à la liberté, à condition que ce soit la mienne)

Directeurs de CHU : Absolument non au CD exécutif, non au concept d'exécutif collectif ; pourquoi pas un CS ; par ailleurs, il faut ouvrir le CA aux « acteurs de la société civile » (ndr : les chefs d'entreprise !)

CME CHS : Pour la nomination ministérielle des chefs de pôle.

FHF : La gouvernance, c'est plus d'autonomie, plus de responsabilité, plus d'évaluation. Donc oui à l'amendement liberté. Les CA : Il y faut une représentation d'élus régionaux ; le président doit être soit un élu, soit une personnalité qualifiée (ndr surtout pas un médecin, ou pire encore, un représentant syndical !). Le CD : Non. Pas de contre pouvoir au Directeur. Oui peut-être au CS. Les pôles : Il faut une nomination locale. La liberté d'organisation doit être le maître mot. Le CA : Il faut lui donner une compétence en matière de réseaux. Enfin la CME : Elle doit avoir un double rôle, la gestion des carrières, et la définition de la stratégie.

Mme Harvieux : S'étonne de l'absence de la Sécu au CA, et dénonce vigoureusement l'ensemble du projet proposé, qui à son avis ne mène qu'à la déstructuration de l'hôpital.



Coordination syndicale des médecins, biologistes et pharmaciens des hôpitaux publics

Site Web : <http://www.cmh-hopital.org>

Siège social : Centre Hospitalier de Meaux 6/8 rue St-Fiacre 77100 Meaux

Président : Dr F. Aubart, Eaubonne, Hôpital Simone Veil – Tél : 01 34 06 61 20 – e-mail :
Francois.Aubart@wanadoo.fr

Vice-présidents : Prs. C. Gibert (SNMRHP). I.G. Gobert (FNSPBH). Ds. F. Fraisse (SNMRHP). B. Manola (SUH)

AMUHF

(Association des Médecins Urgentistes
Hospitaliers de France)
Président : P. Pelloux
Fax : 01 60 10 72 62
e-mail : patrick.pelloux@sat.ap-hop-paris.fr

CMLHHU

(Collégiale des médecins légistes
hospitaliers et hospitalo-universitaires)
Président : M. Debout
Tel : 04 77 12 05 23
e-mail : patrick.chariot@htd.ap-hop-paris.fr

FNSPBH

(Fédération Nationale des Syndicats de
Praticiens Biologistes Hospitaliers)
Président : J.G. Gobert
Tel : 01 42 16 26 52
e-mail : jean-gerard.gobert@psl.ap-hop-paris.fr

SCH

(Syndicat des Chirurgiens Hospitaliers)
Président : Th. Dufour
Tel : 02 38 51 47 24
e-mail : thierry.dufour@chr-orleans.fr

SMH

(Syndicat de la Médecine Hospitalière)
Président : J.L. Bourdain
Tel : 01 34 97 40 68
e-mail : j-l.bourdain@ch-mantes-la-jolie.rss.fr

SNBHP

(Syndicat National des Biologistes
des Hôpitaux Privés)
Président : R. Caillet
Tel : 01 48 71 06 74

SNACC

(Syndicat National des Chirurgiens Anciens
CU et CES)
Président : J.F. Dilhas
Tel : 01 64 92 92 92
e-mail : snacc@aol.com

SNGC

(Syndicat National de Gérontologie
Clinique)
Président : J.M. Vetel
Tel : 02 43 43 43 43 POSTE 334 39
e-mail : jmvvetel@ch-lemans.fr

SNMRHP

(Syndicat National des Médecins
Réanimateurs des Hôpitaux Publics)
Président : PE. Bollaert
Tel : 03 83 85 14 94
e-mail : pe.bollaert@chu-nancy.fr

SNPHPU

(Syndicat National des Pharmaciens
Praticiens Hospitaliers et Praticiens
Hospitaliers Universitaires)
Président : G. Aulagner
Tel : 04 72 35 73 07
e-mail : gilles.aulagner@chu-lyon.fr

SPH

(Syndicat des Pneumologues Hospitaliers)
Président : F. Blanchon
Tel : 01 64 35 38 56
e-mail : f-blanchon@ch-meaux.fr

SPS

Directeurs CH: Oui au directeur seul maître à bord, et non à sa dépendance au CA, dont la présidence doit revenir au maire. (ndr : Le CA et la CME, qu'ils restent dans leur rôle de potiche). Tout le monde sait que la présentation du budget est démagogique. Les CME doivent avoir une dimension gérable : 102, comme au Havre, c'est trop. Oui aux pôles, avec évaluation des médecins responsables de pôles. (ndr : évaluation, par qui ?)

CFDT : Les nouveautés d'hôpital 2007, ce sont la TAA, les pôles, les contrats externes. Donc oui à fond pour les pôles et leurs conseils, pour la fusion CME/CTE, et pour la collusion directeur/pdt CME.

CMH : Pour revenir sur les compétences quant aux nominations des PH, la CMH maintient fermement que la nomination des PH est du ressort du ministre, en revanche celles des chefs de pôles ou de services pourraient être locales. Pour le CA, son pdt doit être un élu du niveau de l'importance de l'établissement : Par exemple, un élu régional pour un CHR d'ampleur régionale.

CGC : Les syndicats sont oubliés dans ce nouveau CA ; LA CME et le CTE, c'est pareil.

SNCH : Pour le CA, d'accord sur les propositions ministérielles ; par contre, on souhaite plus de personnes qualifiées et de représentants des usagers (ndr : désignés par qui ? Elle est grosse, ta ficelle). Son président, un élu (ndr : surtout pas un médecin) le maire ou un conseiller général ou régional.. Non au pouvoir du CA sur le directeur, non à une direction bicéphale associant les médecins, non au CD en tant qu'organe exécutif, oui si vous y tenez à un CS (ndr : sans pouvoir, puisque le directeur tiendra les cordons de la bourse sans rendre de compte à quiconque qu'à ses pairs...), pas d'accord sur le « pouvoir d'alerte » pouvant être donné à certaines instances et qui pourrait gêner le directeur, en conclusion, faut un hôpital adulte. (ndr : La démocratie façon Amin Dada)

CFDT : Propose que la commission des soins infirmiers soit dénommée commission des activités paramédicales. Faut un patron à l'hôpital, le directeur, et le pdt de CME pour coordonner les activités médicales. Et non aux représentants des usagers au CA.

INPH : OK pour le changement, il faut des fédérations de services pour atteindre une certaine « masse critique » susceptible d'améliorer les conditions de gestion ; pas de changement majeur dans la CME, mais avec une parité chefs/non chefs ; Le projet médical doit avoir une dimension extra-hospitalière, régionale ; le CD : non au mélange des genre, le travail des médecins, c'est de soigner.

CME CH : Oui à des conseils de pôle efficaces ; oui à la parité chefs/non chefs à la CME.



Coordination syndicale des médecins, biologistes et pharmaciens des hôpitaux publics

Site Web : <http://www.cmh-hopital.org>

Siège social : Centre Hospitalier de Meaux 6/8 rue St-Fiacre 77100 Meaux

Président : Dr F. Aubart, Eaubonne, Hôpital Simone Veil – Tél : 01 34 06 61 20 – e-mail :
Francois.Aubart@wanadoo.fr

Vice-présidents : Prs. C. Gibert (SNMRHP). I.G. Gobert (FNSPBH). Ds. F. Fraisse (SNMRHP). B. Manola (SUH)

AMUHF

(Association des Médecins Urgentistes
Hospitaliers de France)
Président : P. Pelloux
Fax : 01 60 10 72 62
e-mail : patrick.pelloux@sat.ap-hop-paris.fr

CMLHHU

(Collégiale des médecins légistes
hospitaliers et hospitalo-universitaires)
Président : M. Debout
Tel : 04 77 12 05 23
e-mail : patrick.chariot@htd.ap-hop-paris.fr

FNSPBH

(Fédération Nationale des Syndicats de
Praticiens Biologistes Hospitaliers)
Président : J.G. Gobert
Tel : 01 42 16 26 52
e-mail : jean-gerard.gobert@psl.ap-hop-paris.fr

SCH

(Syndicat des Chirurgiens Hospitaliers)
Président : Th. Dufour
Tel : 02 38 51 47 24
e-mail : thierry.dufour@chr-orleans.fr

SMH

(Syndicat de la Médecine Hospitalière)
Président : J.L. Bourdain
Tel : 01 34 97 40 68
e-mail : j-l.bourdain@ch-mantes-la-jolie.rss.fr

SNBHP

(Syndicat National des Biologistes
des Hôpitaux Privés)
Président : R. Caillet
Tel : 01 48 71 06 74

SNACC

(Syndicat National des Chirurgiens Anciens
CU et CES)
Président : J.F. Dilhas
Tel : 01 64 92 92 92
e-mail : snacc@aol.com

SNGC

(Syndicat National de Gérontologie
Clinique)
Président : J.M. Vetel
Tel : 02 43 43 43 43 POSTE 334 39
e-mail : jmvettel@ch-lemans.fr

SNMRHP

(Syndicat National des Médecins
Réanimateurs des Hôpitaux Publics)
Président : PE. Bollaert
Tel : 03 83 85 14 94
e-mail : pe.bollaert@chu-nancy.fr

SNPHPU

(Syndicat National des Pharmaciens
Praticiens Hospitaliers et Praticiens
Hospitaliers Universitaires)
Président : G. Aulagner
Tel : 04 72 35 73 07
e-mail : gilles.aulagner@chu-lyon.fr

SPH

(Syndicat des Pneumologues Hospitaliers)
Président : F. Blanchon
Tel : 01 64 35 38 56
e-mail : f-blanchon@ch-meaux.fr

SPS

FO : avec une réforme, il faut les moyens associés, sinon cela n'a pas de sens.
Non à un quelconque pouvoir des CA sur les directeurs, chacun doit rester à sa place.

DB fait une synthèse, insistant sur la nécessité de tenir compte de l'environnement et des réseaux. La séance reprend sur les CA et CD.

INPH : Le CD n'est jamais que le bureau de la CME, pourquoi inventer un machin de plus ? Il faut penser aux problèmes de représentation HU/non HU dans les CME ; la création des emplois de PH devrait être de la responsabilité des CA.

CME CHS : En accord sur cette dernière proposition.

CME CHU : Oui, mais il faut quand même l'avis des CME.

SUD : Dans le projet actuel, la création des emplois et des services revient au CD.

DB : Le budget reste voté par le CA.

Directeurs hôpitaux : Une stratégie a besoin de moyens. Pour les médecins, peu importe qui les nomme mais il faut les responsabiliser et les évaluer.

DB : Pas de problème, ils seront évalués.

CME CHU : Alors non à l'évaluation des médecins par les stratifs ! a été outré lors d'une récente évaluation en CHU que la seule signature demandée était celle du directeur et du coup a fait bloquer le dossier.

SNAM : La TAA change radicalement la donne en ce qui concerne le budget. Les mécanismes de vote des budgets doivent être revisités ; et en particulier, l'avis de la CME doit être sollicité. Par ailleurs, le doyen doit faire partie du CA.

DB : Les budgets seront vus par CME/CTE.

La réunion s'achève faute de combattants, un bon tiers des participants s'étant éclipsés pendant la demi-heure précédente. DB cependant précise bien que des documents écrits, CR et propositions seront adressés aux participants, préalablement à la prochaine réunion.

Alec Bizien